

A - L'engagement du CH de Meaux :

Penser développement durable dans le secteur de la santé, c'est prendre en compte simultanément les 3 composantes suivantes en les intégrant à la qualité des soins prodigués :

- le respect de l'environnement,
- l'équité sociale,
- l'efficacité économique.

Conscient des impacts lourds de notre établissement sous ces trois aspects, c'est donc tout naturellement que le CH de Meaux s'est engagé en juillet 2013 dans une démarche d'intégration transversale du développement durable.

B - Les axes du CH de Meaux :

1/ La diminution de notre empreinte environnementale

En rationalisant l'utilisation de l'énergie et de l'eau.
En réduisant l'impact de nos déchets et effluents.
En réduisant les gaz à effet de serre.

2/ L'achat responsable

En raisonnant en coût global.
En intégrant des critères développement durable à différents niveaux de ses cahiers des charges.

3/ L'approche durable et respectueuse de la qualité du soin

En offrant à ses salariés un service de formation continue riche et accessible.
En veillant à la qualité de vie de ses patients.

4/ La promotion de l'éducation et de la prévention santé

En contribuant à la formation de professionnels y compris étrangers
En scellant des partenariats avec les pays en voie de développement

C - Les moyens du CH de Meaux :

Pour ce faire depuis juillet 2013 le CH de Meaux bénéficie en temps partagé avec ses partenaires du GHEF d'une personne chargée de mission transversale sur le DD pour :

- Établir ou faire établir les diagnostics des sites,
- Suivre les indicateurs,
- Coordonner et mettre en œuvre les plans,
- Assurer l'animation et l'éducation DD des parties prenantes.

Ses attributions sont en liaison directe avec la Direction Déléguée.

L'établissement dispose également d'un Comité de pilotage pluridisciplinaire du DD qui se réunit à minima 1 fois par trimestre et dont les missions sont les suivantes :

- Porter la politique DD du CH,

- Piloter et ajuster le plan d'action qui en découle,
- Déterminer les axes de communication,
- Relayer la dynamique DD.

Par ailleurs depuis mars 2013 un comité de pilotage spécifique à la mise en œuvre et au déploiement du plan de déplacement entreprise (PDE) est en place et actif.

La charte Développement Durable de l'établissement a été validée en mars 2014.

D - L'état des lieux du CH de Meaux :

Un autodiagnostic a été réalisé pendant l'été 2013 sur la base du document d'application AFNOR SD21000, guide pour l'identification et la hiérarchisation des enjeux de développement durable.

Etabli sur une base déclarative de 19 entretiens pluridisciplinaires il a permis de dégager, en plus des axes réglementaires, les axes prioritaires pour ce premier plan développement durable.

Un programme d'actions 2013-2015 a été défini et est en cours de déploiement. Il est suivi et évalué au cours des copils. Les actions seront détaillées dans l'agenda 21.